



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E108878

VALABLE JUSQU'AU 05/05/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/08/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 534318837

Siret : 534 318 837 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 0 056382

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10214968104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10214968104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : NORD HABITAT CONCEPT (NHC)

Sigle : NORD HABITAT CONCEPT (NHC)

25 RUE SOLFERINO
59100 ROUBAIX

Téléphone : 03 74 45 18 91

Portable : 06 27 33 67 68

Fax :

Site Internet : nhchabitat.wixsite.com/nord-habitat-concept

E-mail : nhc.habitat@gmail.com

Responsabilité légale :

GOUDJIL MOHAND GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	27/07/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/07/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/03/2023
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	31/08/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/07/2022
o Fenêtres de toit	27/07/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.